Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cérémonie de signature des conventions de prêt souverain et de subvention pour l'accès à l'électricité et la production d'électricité renouvelable
et
de la convention de financement du C2D pour le programme d'alimentation en eau potable de la zone de Gagnoa & Sinfra et de travaux prioritaires d'assainissement et de drainage d'Abidjan

Communiqué de presse du 13/04/2017

En marge de la réunion des Ministres des finances de la Zone Franc, une cérémonie de signature de conventions de financement liant la République de Côte d'Ivoire et la République Française a eu lieu le jeudi 13 avril, en présence du Ministre français de l'Economie et des Finances, Monsieur Michel Sapin.

Ont participé à la cérémonie :

- les signataires : Mr Adama Koné, Ministre de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire, Mr Abdourahmane Cissé, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat de Côte d'Ivoire, Mr Michel Sapin et Mr Jean Pierre Marcelli Directeur du Département Afrique Subsaharienne de l'Agence française de développement (AFD).
- les acteurs et bénéficiaires des projets : la Primature, le Ministère du Pétrole de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables, le Ministère des Infrastructures Economiques, le Ministère de la Construction du Logement de l'Assainissement et de l'Urbanisme et la Délégation de l'Union Européenne (UE).

1. **Le programme pour l'accès à l'électricité et la production d'électricité renouvelable**, d'un montant global de 154 million d'euros (101 Mds de FCFA), est composé de trois conventions. Deux sont signées en ce jour : une convention de prêt concessionnel octroyé par l'AFD à l'Etat ivoirien de 120 million d'euros (78.7 Mrds FCFA) ainsi qu'une convention de subvention de 10 millions d'euros (6.6 Mrds de FCFA) issue d'une délégation de l'UE à l'AFD dans le cadre du programme Energos I, financé sur les ressources du 11e FED. Une deuxième convention de subvention, d'un montant de 24 millions d'euros (15.7 Mrds FCFA) délégués par l'UE à l'AFD dans le cadre du programme Energos II, sera signée ultérieurement.

Le projet, d'une durée de cinq ans, comprend quatre composantes : (i) la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Buyo, (ii) l'extension des réseaux de distribution dans 12 chefs-lieux de régions, (iii) l'électrification de 350 villages dans le cadre du Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) et (iv) la réalisation de 130.000 branchements sociaux dans le cadre du Programme Electricité pour Tous (PEPT). L'UE finance particulièrement l'électrification rurale et les branchements sociaux.

2. **Le programme « eau et assainissement »** est le troisième projet du secteur financé dans le cadre du C2D, faisant suite aux programmes d'urgences d'Abidjan et du District des Montagnes, à la construction de la station de traitement de Songon et au renforcement des réseaux d'Abidjan. Le présent projet, d'un montant de 61 millions d'euros (40 Mrds FCFA), financé sur le 2e C2D, est divisé à parts égales entre le secteur de l'assainissement et de l'eau potable. La composante « eau potable » vient compléter un prêt du Trésor français de 52 millions d'euros (34 Mds FCFA) pour l'alimentation en eau potable de la région de Gagnoa et Sinfra avec de l'eau prélevée du fleuve Bandama, au bénéfice de 367.000 personnes. Le C2D finance en particulier les réseaux de distribution dans 9 centres secondaires répartis sur l'axe Zambakro-Sinfra-Gagnoa.

La composante « assainissement » consiste en la réhabilitation des infrastructures d'assainissement d'Abidjan, qui bénéficiera à 300.000 personnes. Ce programme de travaux prioritaires a été identifié dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur de d'Assainissement et de Drainage, aussi financé sur C2D.